12ème SESSION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES

## Manille, Philippines, 23 - 28 octobre 2017

Point 14.3 de l’ordre du jour

|  |
| --- |
|  **CMS** |
|  | CONVENTION SURLES ESPÈCESMIGRATRICES | Distribution: GénéraleUNEP/CMS/COP12/Doc.14.324 juillet 2017FrançaisOriginal: Anglais |

## MOBILISATION DE RESSOURCES

*(Préparé par le Secrétariat)*

Résumé:

Le présent document fait le point sur les ressources mobilisées jusqu’à juillet 2017 depuis la onzième session de la Conférence des Parties (Quito, Équateur 2014).

Ces ressources (financières et en nature) ont contribué à la mise en œuvre du Programme de travail du Secrétariat pour la période triennale 2015-2017 (UNEP/CMS/COP12/Doc.18).

Ces ressources (financières et en nature) contribuent également à la mise en application de nombreuses résolutions ainsi qu’à la réalisation de tous les objectifs du Plan stratégique pour les espèces migratrices 2015-2023.

## MOBILISATION DE RESSOURCES

Contexte

1. Le Plan stratégique pour les espèces migratrices 2015-2023 et les résolutions adoptées par les réunions de la Conférence des Parties guident le travail de la Convention en fixant des buts pour sa mise en œuvre aux niveaux national, régional et mondial. Bien que bon nombre de ces dispositions doivent être remplies principalement par les Parties, quelques-unes relèvent de la responsabilité du Secrétariat. La 11ème session de la Conférence des Parties (COP11), qui s’est tenue en novembre 2014, a adopté un Programme de travail pour 2015-2017 par la [Résolution 11.1 sur les questions financières et administratives](http://www.cms.int/sites/default/files/document/Res_11_01_Questions_financi%C3%A8res_et_administratives_F.pdf), énumérant une liste d’activités à mener par le Secrétariat, notamment la disposition relative aux services administratifs et à la coordination pour plusieurs accords affiliés qui ne disposent pas de budget de base. Toutefois, le budget triennal pour 2015-2017 approuvé par la COP, a été affecté en grande partie aux traitements des membres du personnel, aux coûts de fonctionnement et à quelques activités, tandis que des contributions volontaires ont dû être sollicitées pour la plupart des activités prévues dans le mandat.

Efforts

1. Durant l’exercice triennal 2015-2017, les efforts de mobilisation de ressources du Secrétariat ont été guidés et se sont appuyés sur les éléments du cadre logique de base ci-après:

|  |  |
| --- | --- |
| ***BUT*** | *Assurer le plus de ressources possible pour la mise en œuvre du Plan stratégique pour les espèces migratrices* |

|  |  |
| --- | --- |
| Objectif 1 | Assurer un financement prévisible, adéquat et régulier et des engagements pluriannuels |
| Approche 1.1 | Hiérarchisation: déterminer les besoins de financement par rapport à la capacité d’exécution, par exemple un aperçu des besoins de financement dérivant du Programme de travail |
| *Outil 1.1.1* | Appels généraux - lettres aux donateurs potentiels dont les Parties à la CMS et les Signataires des MdE ayant besoin de financement  |
| *Outil 1.1.2* | Appels particuliers – communications écrites et contacts directs et personnels avec des propositions spécifiques adressées à des donateurs potentiels |
| Approche 1.2 | Engagement avec des accords financiers pluriannuels, par exemple des subventions de la CE[[1]](#footnote-1) , IKI[[2]](#footnote-2) |
| *Outil 1.2.1* | Consultations et soumission de propositions de projet |
| Approche 1.3 | Programme des champions des espèces migratrices |

|  |  |
| --- | --- |
| Objectif 2 | Élargir la base de donateurs |
| Approche 2.1 | Programme des champions des espèces migratrices |

|  |  |
| --- | --- |
| Objectif 3 | Accroître le travail en synergie avec la Famille CMS et d’autres organisations pertinentes |
| Approche 3.1 | Coopérer pour mettre en place des stratégies et harmoniser les priorités  |
| Approche 3.2 | Coopérer pour combiner les ressources disponibles |
| Approche 3.3 | Coopérer pour créer un appui financier et en nature pour des activités communes |
| *Outil 3.3.1-3* | Consultations |
| Approche 3.4 | Contribuer à des processus de plus haut niveau pour faire en sorte que nos activités soient reconnues et financées par exemple, la SMT et le PdT de l’ONU-Environnement[[3]](#footnote-3), Stratégies de la CE pour l’Afrique, allocations du FEM[[4]](#footnote-4)  |
| *Outil 3.4.1* | Consultations et fourniture de contributions et de propositions |

|  |  |
| --- | --- |
| Objectif 4 | Promouvoir la mobilisation de ressources pour des activités sur le terrain |
| Approche 4.1 | Rechercher des subventions et des financements externes et encourager les organisations partenaires à soumettre des propositions pertinentes pour la CMS |
| *Outil 4.1.1* | Notifications sur des possibilités de financement, par exemple fondations, dons de USFWS[[5]](#footnote-5), SOS[[6]](#footnote-6), etc |
| *Outil 4.1.2* | Lettres d’approbation |
| Approche 4.2 | Établir une liaison avec des programmes de financement externes pour essayer de répondre aux priorités |
| *Outil 4.2.1* | Consultations |

|  |  |
| --- | --- |
| Objectif 5 | Concevoir et appliquer des approches nouvelles et innovantes  |
| Approche 5.1 | Organiser des événements et des activités de sensibilisation et de collecte de fonds, par exemple le Concert de la Journée mondiale des oiseaux migrateurs |
| Approche 5.2 | S’engager avec le secteur privé |
| Approche 5.3 | Programme des champions des espèces migratrices |

Résultats

1. Le Secrétariat a obtenu des ressources considérables qui ont permis de mener à bien un certain nombre d’actions prioritaires, et est reconnaissant pour l’appui reçu, notamment compte tenu de la situation économique actuelle. Les paragraphes suivants donnent un aperçu des contributions financières et en nature reçues depuis la COP11 et indiquent leurs sources.

**Fonds reçus**

1. Le total des contributions volontaires versées par des gouvernements et organisations pour mettre en œuvre la Convention et certains de ses instruments se monte à 3.915.500 € (13% des dépenses d’appui au programme de l’ONU-Environnement à déduire).
2. Ces ressources proviennent des Gouvernements de l’Australie, de la Finlande, de l’Allemagne, de l’Italie, de Monaco, des Pays-Bas, de la Norvège et de la Suisse, de la Commission européenne et de la Division du droit environnemental et du Bureau régional pour l’Europe de l’ONU-Environnement. De plus amples détails figurent dans le document sur la mise en œuvre du Programme de travail 2015-2017 (UNEP/CMS/COP12/Doc.18).
3. Les fonds obtenus sont regroupés selon les domaines identifiés dans le programme de travail. On notera qu’une partie importante de ces ressources est affectée à des activités qui seront menées durant la période triennale 2018-2020.





Les contributions destinées à la conservation des « espèces aviaires » comprennent la fourniture des services d’un Jeune expert associé (JEA) généreusement offerts par le Gouvernement allemand pour aider aux nombreuses tâches de l’Unité, notamment renforcer les activités sur la prévention de l’empoisonnement des oiseaux d’octobre 2016 à octobre 2018.

1. Toutefois, le montant indiqué ci-dessus ne comprend pas les promesses importantes pour 2016-2019 d’environ 8,1 millions d’US$ de l’Agence pour l’environnement d’Abou Dhabi (EAD) reçus en septembre 2015 pour le fonctionnement du bureau de la CMS à Abou Dhabi qui coordonne les Mémorandums d’entente (MdE) pour les rapaces et les dugongs. Cette offre très généreuse provient de l’EAD au nom du Gouvernement des Émirats arabes unis. L’EAD accueille aussi le Bureau à son siège, et fournit des espaces de bureaux de standing et d’autres aides pratiques.
2. Les ressources obtenues par le biais de ces deux instruments et les “contributions volontaires calculées” pour la mise en œuvre des MdE pour les requins et les tortues marines et leurs habitats de l’océan Indien et de l’Asie du Sud-Est (IOSEA) sont aussi exclues du montant total indiqué ci-dessus. Les contributions reçues en 2015-2017 à l’appui du budget du MdE Requins et son programme de travail se montent à 584.436 US$ et celles reçues par le MdE de l’IOSEA se montent à 428.345 US$.

**Contributions financières indirectes et contributions en nature**

1. D’autres contributions ont été fournies, soit sous la forme d’une aide financière qui n’a pas été orientée vers le Secrétariat mais qui a contribué directement aux activités, soit sous la forme d’un soutien en nature par l’apport de personnel ou de services.

*Activités et services*

1. L’Agence allemande de coopération internationale (GIZ) agissant au nom du Ministère fédéral de la coopération économique et du développement (BMZ) a couvert les coûts de publication du Plan d’action pour le mouton argali et des Lignes directrices pour l’atténuation de l’impact des infrastructures linéaires et des perturbations connexes sur les mammifères en Asie centrale. NABU, le partenaire de BirdLife en Allemagne, et la Société zoologique de Francfort ont contribué à l’organisation de la Troisième Réunion des Signataires du Mémorandum d’entente (MdE) concernant la conservation, la restauration et l’utilisation durable de l’antilope saïga en octobre 2015.
2. La Troisième Réunion des Signataires du MdE sur le phragmite aquatique s’est tenue en Lituanie en mai 2015 et a été entièrement financée par le Baltic Environmental Forum par le biais du projet LIFE Plus « phragmite aquatique de la mer Baltique ».
3. Le premier atelier des États de l’aire de répartition de l’anguille européenne s’est tenu en octobre 2016, parrainé principalement par la Commission de la mer des Sargasses, tandis que le Secrétariat de la CMS, grâce à un financement de Monaco, a couvert quelques dépenses.
4. La 2ème réunion du Groupe de travail sur la prévention de l’empoisonnement des oiseaux qui a eu lieu à Tolède, en Espagne du 19 au 21 février 2017 a été parrainée par le Gouvernement régional de Castille-La Mancha.
5. La générosité de BirdLife International a permis d’assurer la coordination du Plan d’action de la CMS pour les oiseaux terrestres migrateurs d’Afrique-Eurasie pendant deux ans.
6. Grâce à l’initiative du Président du Conseil scientifique de la CMS, le Parc interrégional du delta du Pô a fourni 50.000 € pour l’organisation de deux ateliers réunissant des experts qui ont examiné et fait avancer la question de la connectivité des espèces migratrices. Ces discussions ont abouti à la soumission d’une résolution figurant dans le document UNEP/CMS/COP12/Doc.24.4.11.
7. La première réunion des Signataires du MdE sur les flamants des hautes Andes a eu lieu au Pérou en avril 2016. Elle a été en grande partie financée par le TAIEF (Mécanisme d’assistance technique et d’échange d’informations). Le TAIEF est une plateforme de l’UE qui appuie l’organisation d’ateliers et de séminaires, et en particulier la participation d’experts de l’UE.
8. Outre qu’il accueille le Secrétariat de la CMS ainsi que d’autres Secrétariats de la Famille CMS ayant leur siège à Bonn, et qu’il se charge de tous les coûts associés à ces locaux, le Gouvernement allemand a offert des services d’interprétation pour les deux réunions intersessions du Comité permanent en 2015 et 2016 ainsi que pour les deux réunions du Comité de session du Conseil scientifique de la CMS qui ont eu lieu en avril 2016 et en juillet 2017.
9. Plusieurs Parties ont pu contribuer aux activités de la Convention en accueillant des réunions et des ateliers et ont participé à la mise en place des dispositions logistiques connexes. On trouvera de plus amples détails dans le document sur la mise en œuvre du programme de travail 2015-2017 (UNEP/CMS/COP12/Doc.18). Nos remerciements vont particulièrement au Gouvernement des Philippines qui accueille la COP12 et prend à sa charge plusieurs coûts supplémentaires associés, y compris la couverture par le Bulletin des Négociations de la Terre.
10. Le Gouvernement allemand[[7]](#footnote-7) a parrainé trois ateliers à l’appui de l’Initiative pour les mammifères d’Asie centrale (CAMI). Un atelier a été organisé à Ulanbata, en Mongolie en 2015 avec pour objectif de promouvoir des lignes directrices, visant à atténuer l’impact des infrastructures linéaires et les perturbations sur les mammifères d’Asie centrale. Les deux autres ateliers ont eu lieu sur l’île de Vilm en Allemagne en 2016 et 2017 dans le but de stimuler la mise en œuvre du programme de travail de la CAMI en définissant des mesures urgentes, en élaborant un atlas cartographique complet et en indiquant les priorités de dix espèces couvertes par la CAMI et les menaces des infrastructures linéaires en Asie centrale respectivement.
11. En 2016 la maintenance régulière du site web de la Famille CMS a bénéficié de l’appui fourni dans le cadre de l’Initiative de gestion de l’information et des connaissances sur les AME promue par la Division du droit environnemental de l’ONU-Environnement.
12. Trois concerts-bénéfices du Chœur de l’Opéra de Bologne ont été organisés dans le cadre des célébrations de la Journée mondiale des oiseaux migrateurs (mai 2015, 2016 et 2017). Les bénéfices (2.210 €) de l’événement de 2015 ont permis d’exécuter un projet sur la conservation de la grue de Sibérie; ceux (1.850 €) du concert de 2016 ont contribué aux efforts de la Famille CMS dans la lutte contre l’abattage, le prélèvement et le commerce illégaux des oiseaux migrateurs. Les deux premiers concerts ont eu lieu à Bonn, tandis que celui de 2017 a eu lieu à Bologne et a rapporté 800 €.
13. Le siège de l’ONU-Environnement ainsi que ses bureaux régionaux ont apporté un soutien sous diverses formes. Les partenariats avec le secteur des ONG ont aussi été déterminants en fournissant des ressources supplémentaires pour la CMS ainsi qu’un appui aux objectifs de conservation communs (voir le document UNEP/CMS/COP12/Doc.23.1).
14. Au sein des Secrétariats co-localisés (à Bonn) de la Famille CMS, les synergies et un appui mutuel ont été renforcés. Ainsi, un certain nombre de membres du personnel de la CMS ont été déployés à la sixième Réunion des Parties à l’AEWA et ont aidé le Secrétariat de l’AEWA pour ce qui est des aspects logistiques de la réunion.
15. Pour une publication spéciale pour la COP12 de la CMS, le Secrétariat de la Convention a réussi à s’assurer l’appui de TERRITORY, une société de relations publiques basée à Hambourg sous la forme d’un partenariat public-privé. La société s’est engagée à travailler en étroite collaboration avec l’Unité commune CMS/AEWA chargée de la communication, pour produire une publication sur la COP conçue de façon professionnelle dans le format et le style d’un magazine de bord typique.

*Personnel*

1. Grâce à son programme de stages, le Secrétariat a bénéficié de l’aide précieuse de diplômés universitaires et d’étudiants qui ont soutenu le personnel de la CMS dans son travail quotidien pendant un période de trois mois sans rémunération. Durant la période triennale actuelle, plus de 50 stagiaires de différents pays ont aidé le Secrétariat à mener à bien des tâches ou des projets dans les domaines scientifique/technique, administratif ou dans celui de l’information.

**Programme des champions des espèces migratrices**

1. Conformément à la Résolution 10.9 sur la structure future et les stratégies de la Famille CMS, le Secrétariat de la CMS a élaboré, en collaboration avec le Secrétariat de l’AEWA, le « Programme des champions des espèces migratrices », un programme de collecte de fonds visant à promouvoir les activités menées dans le cadre de la Famille CMS et à encourager un soutien durable et prévisible. Depuis le lancement du programme, de nombreux champions ont été reconnus par la CMS pour leur soutien généreux et leur engagement en faveur de diverses initiatives:
* Le Gouvernement de l’Allemagne, par le biais du Ministère fédéral de l’environnement, de la protection de la nature, de la construction et de la sécurité nucléaire (BMUB) a été reconnu comme étant un *Champion Extraordinaire* pour son appui aux opérations des Secrétariats de la CMS, de l’AEWA, d’EUROBATS et d’ASCOBANS;
* Le Gouvernement de l’Allemagne, par le biais du BMUB, a été reconnu comme étant un *Champion Plus* pour son appui à la conservation de l’éléphant d’Afrique en 2015-2017;
* Le Gouvernement de l’Allemagne, par le biais du BMUB, a été reconnu comme étant un *Champion Plus* pour son engagement à concilier les développements du secteur énergétique avec la conservation des espèces migratrices en 2015-2017;
* Le Gouvernement de la Principauté de Monaco a été reconnu comme étant un *Champion Extraordinaire* pour son appui aux opérations du Secrétariat d’ACCOBAMS;
* Le Gouvernement de la Principauté de Monaco a été reconnu comme étant un *Champion* pour son appui à la conservation des espèces marines en 2015-2017;
* Le Gouvernement de l’Australie a été reconnu comme étant un *Champion* pour son appui à la conservation de la tortue caouanne en 2015-2017;
* La Commission européenne a été reconnue comme étant un *Champion Plus* pour son appui à la question de l’abattage, du prélèvement et du commerce illégaux des oiseaux migrateurs dans la région méditerranéenne en 2015-2018 par le biais des Accords de coopération pour le programme « Défis et biens publics mondiaux » avec l’ONU-Environnement;
* La Commission européenne a été reconnue comme étant un *Champion Plus* pour son appui au renforcement des capacités en matière de conservation des espèces migratrices en 2015-2018.
1. Cinq nouveaux Champions seront nommés à la COP12, à savoir:
* Le Gouvernement de la Principauté de Monaco sera reconnu comme étant un *Champion Plus* pour son appui à la conservation des espèces marines en 2018-2020;
* Le Gouvernement de l’Italie sera reconnu comme étant un *Champion Plus* pour son appui à l’élaboration d’un Atlas mondial des migrations animales en 2017-2020;
* Le Gouvernement de l’Allemagne par le biais du BMUB sera reconnu comme étant un *Champion Plus* pour son engagement à concilier les développements du secteur énergétique avec la conservation des espèces migratrices en 2018-2020;
* La Commission européenne sera reconnue comme étant un *Champion Plus* pour son appui à la question de l’abattage, du prélèvement et du commerce illégaux des oiseaux migrateurs dans la région méditerranéenne en 2018-2020;
* L’Agence pour l’environnement - Abou Dhabi au nom du Gouvernement des Émirats arabes unis sera reconnue comme étant un *Champion Plus* pour son appui à la conservation des dugongs et des oiseaux de proie en 2015-2019.

**Renforcer l’engagement avec le Fonds pour l’environnement mondial (FEM)**

1. Conformément à la Résolution 11.10 de la CMS, le Secrétariat a fait des progrès concernant la promotion du financement des priorités nationales pour la CMS à travers le FEM. Des détails figurent dans le document UNEP/CMS/COP12/Doc.23.1.

**Appui aux activités de conservation**

1. Des articles et des notifications sur l’Internet concernant les possibilités de financement pour des activités de conservation ont été produits, selon que de besoin, pour encourager les acteurs à proposer des projets qui puissent contribuer à la mise en œuvre de la Convention et de ses instruments. Plusieurs propositions de partenaires de la CMS ont été appuyées par le Secrétariat par des lettres d’approbation.

Situation actuelle

1. On attend une confirmation finale de la participation de la CMS au programme de conservation de la nature de l’UE pour les communautés économiques régionales de l’Afrique de l’Est (EAC), de l’Afrique australe (SADC) et de la Corne de l’Afrique (IGAD (2014-2020). Le projet met en œuvre le Programme indicatif régional du 11ème Fonds européen de développement (FED) et s’aligne sur les politiques régionales pertinentes et sur l’Approche de l’UE « Au-delà des éléphants - Éléments d’une approche stratégique de l’UE pour la conservation de la nature en Afrique » et le Plan d’action de l’Union européenne contre le trafic d’espèces sauvages. En partenariat avec la CITES et l’ONUDC, la CMS sera l’organe d’exécution pilote, responsable de l’établissement d’aires de conservation transfrontalières dans les régions. Le budget alloué pour cs activités de la CMS se monte à 2,7 millions d’US$.
2. Deux propositions de grands projets soutenant la conservation des espèces couvertes par la CMS ont été soumises à l’Initiative internationale sur le climat du BMUB. En juin 2016, le Secrétariat du MdE Dugongs (Bureau de la CMS – Abou Dhabi) a présenté une proposition de 4,8 millions d’euros axée sur la promotion de la durabilité, de la productivité et de la résilience de l’écosystème des herbiers marins, y compris dans le contexte du changement climatique, écosystème qui est critique pour les populations d’espèces marines menacées telles que les dugongs et les tortues vertes dans cinq pays (Malaisie, Îles Salomon, Thaïlande, Timor-Leste et Vanuatu). Le Secrétariat de la CMS a également contribué à une demande de financement soumise par le Bureau de l’ONU-Environnement à Vienne visant à renforcer la capacité d’adaptation au changement climatique des espèces migratrices phares d’Asie centrale (comme l’argali, le léopard des neiges, l’antilope saïga, la gazelle à goitre) et les écosystèmes associés au changement climatique. La confirmation finale de l’acceptation des deux projets devrait arriver très bientôt. Le budget alloué pour les activités de la CMS au titre du dernier projet se monte à 950.000 €.

Besoins futurs

1. Le Secrétariat a élaboré un programme de travail (voir le document UNEP/CMS/COP12/Doc.14.2) qui sera examiné par la COP12, qui estime les ressources, humaines et financières, nécessaires pour mener à bien les activités pendant la période 2018-2020. Ce programme de travail est basé sur les sommes allouées dans les trois scénarios de budget pour 2018-2020 et indique le niveau de ressources supplémentaires dont a besoin le Secrétariat pour remplir complètement son mandat futur. Le présent document constituera la base pour les efforts de mobilisation de ressources durant la prochaine période triennale.

Actions recommandées

La Conférence des Parties est invitée à prendre note du présent document.

1. CE: Commission européenne [↑](#footnote-ref-1)
2. IKI: Initiative internationale sur le climat [↑](#footnote-ref-2)
3. SMT et PdT - Stratégie à moyen terme et Programme de travail [↑](#footnote-ref-3)
4. FEM: Fonds pour l’environnement mondial [↑](#footnote-ref-4)
5. USFWS: Unites States Fish and Wildlife Service [↑](#footnote-ref-5)
6. SOS: Save our Species [↑](#footnote-ref-6)
7. Le Ministère fédéral allemand de l’environnement, de la protection de la nature, de la construction et de la sécurité nucléaire (BMUB) et l’Académie internationale pour la conservation de la nature de l’Office fédéral allemand de protection de la nature (BfN) [↑](#footnote-ref-7)